



DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE VITRÉ - FOUGÈRES
Canton d'Antrain
Commune Nouvelle de Saint-Marc-Le-Blanc
1, place de la Mairie 35460 Saint-Marc-Le-Blanc
Téléphone : 02 99 95 05 15
E-mail : mairie.stmarcleblanc@wanadoo.fr

A

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique
Direction de la coordination interministérielle et de
l'appui territorial
81, boulevard d'Armorique
35026 RENNES CEDEX 9

Le 12 février 2024

OBJET : « Participation du public – GRANIT D'ATRE Saint-Marc-le-Blanc »

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la participation du public liée au projet de la société GRANIT D'ATRE afin de prolonger la durée d'exploitation de la carrière située au lieu-dit « le Rocher Hue » en la commune de Saint Marc le Blanc, je souhaite vous signaler par la présente, de troubles occasionnés par cette activité sur la voirie communale dite du lieu-dit « le Rocher Couyer ».

En effet, a de nombreuses reprises, j'ai dû prévenir l'entreprise LOISEL SAS afin qu'elle nettoie la voirie, car de fait, les camions lors de leur départ laissent des monticules de terre rendant la voirie crasseuse et difficilement praticable.

Pour ce faire, je demande que la zone d'accès des livraisons de blocs Aquaris et aire de retournement des camions, dite voirie de chargement comme indiqué sur le plan annexé à la demande de prolongation, soit à minima empierré.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse considération.

Olivier GAIGNE, Maire de Saint Marc Le Blanc

